Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande

Band: 14 (1876)

Heft: 24

Artikel: L'ecllierbotâïe

Autor: A.P.

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-183799

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 28.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

ut il apprendrait à connaître le mont Blanc, au pied duquel il avait vécu et dont il n'avait jamais pu se faire une représentation quelconque.

L'auberge de village.

Il est quelqu'un qui connaît mieux les gens de son village qu'un pasteur, c'est un curé; il est quelqu'un qui les connaît mieux que le curé, c'est l'aubergiste.

On ne dit au pasteur que ce que l'on veut; le curé n'entend guère que les femmes et les enfants; l'aubergiste voit les hommes plusieurs fois par semaine, souvent plusieurs fois par jour. Il les voit dans la discrétion et la dissimulation, c'est-à-dire de sang-froid et comme ils veulent paraître; il les voit dans le vin, c'est-à-dire dans la vérité, avec leur tempérament vrai et leur caractère. Il assiste à toutes leurs discussions, et connaît leur esprit; il est témoin de leurs marchés — qui reposent toujours au fond d'une bouteille - et voit leur savoir-faire et leur bonne foi; il intervient dans leurs querelles et dans leurs rixes, et sait ne pas confondre l'homme bon et inoffensif avec le pervers et le dangereux. L'aubergiste peut savoir et sait souvent tout cela. Il entend plus de confessions en huit jours que le curé en six mois; il voit la misère et ses causes et ses suites de plus près que le pasteur. L'auberge du village est une ménagerie de ces bêtes féroces qu'on appelle des cancans, et qui font plus de victimes que les tigres du Bengale et les crocodiles du Nil; c'est là qu'ils entrent gros comme des puces, c'est de là qu'ils sortent gros comme des éléphants. Tout y passe, l'ambition du syndic, les idées modernes du régent, la méchanceté des enfants d'aujourd'hui, la vertu des servantes, le procureur et ses exploits, l'huissier et ses saisies, l'avarice des uns, la prodigalité des autres, les bourses garnies et les bourses plates, et la méchanceté de tous.

L'aubergiste de village pourrait être une puissance; mais la nature ne lui a pas tout donné: il n'est surtout pas assez philosophe, et il aime trop le binocle et le piquet.

Nous nous arrêtons dans une auberge située à l'intersection, à la croisée de deux grandes routes. Une enseigne en fer forgé, plantée dans l'angle de la maison, porte les mots: A la Croix blanche. Bon logis à pied et à cheval. La croix blanche, c'est la croix de Savoie, dont on a fait une croix suisse en en tronquant les bras, les deux étant d'argent sur champ de gueules.

Ces sortes d'enseignes sont communes chez nous; de fait, rien ne résiste plus aux orages et à la lumière que ces souvenirs de la servitude. Avec la Croix blanche, nous avons l'Aigle, le Grand Aigle d'Autriche, le Faucon, le Lion d'or, la Tour, le Sauvage et la Tête noire, plus anciens, le Cheval blanc, plus religieux, et l'Ours,... l'Ours surtout, car il n'était pas de village un peu important qui n'eût son auberge à l'enseigne de l'Ours de Berne, singulièrement démodé aujourd'hui. C'est ainsi que nous

avons la Croix fédérale et l'Ecusson vaudois, depuis 1804; comme dans les villes on a l'hôtel Gibbon, l'hôtel Byron, l'hôtel du Grand-Pont. Toutes ces enseignes sont des dates historiques et sont, en somme, bonnes à conserver. Nous avons déjà, depuis 1874, des pintes de la Révision, qui dureront beaucoup moins que les autres; un cafetier a commandé même dernièrement une pinte de la Réorganisation militaire; pour peu qu'il ait l'esprit des affaires, ce bon homme s'y prendra à deux fois pour accrocher cette enseigne.

J. D.

L'ecllierbotâïe.

Lè z'autro iadzo on crayâi âi sorciers, que frinnâvon à la chetta, à cambelion su on bâton de remasse; on crayâi assebin âi châota-bouenne, ài revegneints, âi serveints, âi diablio et âi diabliotins que fasont decé, delé, totè soirtés de metcheints toirs. On crayâi oncora âi z'énemis, âi tsermaléris et âi présadzo dè totè soirtès; lè criârès dâi z'agassès, lè pliorârès dâi pû et lè pétârès dài chaulès et dâi trabliès épouâirivon. Oreindraî cein a on pou passâ, mâ tôt parâi ien a qu'on adè lào z'idées et cein que l'ont dein la boûla, ne l'ont pas autra part. Y'ein a onco que crayon que quand l'est qu'on va à la fâire, se la premîre dzein qu'on reincontrè est 'na fenna, la fâire est manquâïe; et plie la fenna est vîlhe et poueta, plie la fâire va mau.

C'étâi pè on demâ, on biau dzoi dâo mâi dè Mé; lè motsès bordenâvon; lè greliets, ein sublieint, dzelhîvon dein l'herba; lè z'osé tsantâvon et lè pû assebin ein clliouseint lè ge po montrâ que sâvon lâo tsanson per tieu, et que n'ont pas fauta dè guegni dâo papâi barbouillî, coumeint le bouailans dài sociétà dè chant. On hommo, cé dzoi quie, soo sa vatse de l'étrâblio po la menâ à la fâire de Lasarraz; l'avâi met on grand tsapé nâi, quasu rodzo, que lâi couvressâi lo cotson; son collet dè tsemise lài râpâvè lè z'orolhiès et sa potta dè dézo qu'étâi coumeint on revon dè tâtra à la cudra, ravouaclliâve on bocon et avâi 'na regola que lo féta dè sa grossa pipa lâi avâi fé. La premire dzein que reincontrà, fe 'na pourra vîlhe fenna qu'allave lava dai patins ao borné. A l'avi que l'a ve, stu coo sè fo ein colére coumeint on mâcllio dévant on drapeau rodzo; l'einsurté cllia pourra vîlhe ein lâi deseint : Vîlhe tsaravoûte! ne manquâve perein que cein, que te te trovâi quie; t'einlévâi te pî! Ora, vouaiquie ma fâire manquâïe, adieu po veindrè ma vatse! » et tot ein faseint lo detertin, sè revîre et ramîne sa dzaille à l'étrâblio. Ein passeint découté lo crâo de verin, la béte épouâirià pè sè djurèmeints et sè bouailâïès, fâ 'na lanchà et lo tsampè dein lo crâo; l'écllierbotâïe que cein fe; épolaillà on fâo dè dzenelhiès qu'étont su lo fémé. L'arâi tot émelluâ quand s'est raveintà dè lé dedein.

Ora, aprés cllia fameusa écllierbotaïe dein lo verin, allà lài doutà sa croyance âi présâdzo et surtot à clliaoque po allà à la faire; lài est plie eintéta què jamé et totè lè résons dè quoui que sai, ne servetront à rein.

Quand l'opinion est bouena, l'est bon de la rinforcî quand mémo; po cein foudrâi dâi z'écllierbotâïès, et quand on fâ 'na bouna eintreprâisa, n'ein faut pas démouâdre; et se iavâi de la tisanna de tétu, foudrâi s'ein gonclliâ coumeint dâi tâta-vin, tu lè dzoi. On vâi avoué grand pliési lè tenâbliès de la Recafaïoûla, académie po lo patois, iô l'est que le brâvès dzeins que lâi vont travaillon po ne pas lo laissi paidre. Po lè manteni et le rinforcî dein lâo bouenes idées, lâo soito fouâce traclliâïes dein lo 70 de la Coûta âo bin de Lavaux, et fouâce écllierbotâïes dein lo 65 d'Yvorne.

A. P.

Chignons, perruques et toupets.

Nous demandons pardon à nos lectrices pour les détails un peu prosaïques que nous donnons plus bas sur la chevelure; puissent-ils ne pas trop désillusionner tant de jeunes cœurs qui soupirent et qui s'exaltent à la vue de ces longues et blondes tresses que nous voyons chaque jour flotter sur les épaules de nos jeunes dames et demoiselles.

Voici ce que dit à ce sujet une statistique que nous empruntons à bonne source. C'est impitoyable, cruel, mais c'est vrai:

« Il résulte des comptes-rendus des opérations commerciales de Marseille que, pendant l'année dernière, il est entré dans ce port 75,000 kilogr. de cheveux provenant des contrées lévantines de l'Asie Mineure, de l'Egypte, de l'Indoustan, de la Chine, de l'Italie, de l'Espagne.

Mais ce n'est là que le chiffre de l'importation faite par Marseille. Ce serait bien autre chose, si l'on ajoutait celui de l'emploi total de la fabrication annuelle des faux cheveux en France. Sait-on à combien s'élève ce chiffre? A 130,000 kilogr., soit 130 tonnes, soit le poids équivalent à celui de près de quatre locomotives. Il est entendu que ce poids s'applique aux cheveux provenant de personnes auxquelles, vivantes, on achète la chevelure, ou auxquelles, mortes, on la taille; car il est une autre catégorie de cheveux dont il sera dit quelques mots plus bas.

Toute cette marchandise capillaire, travaillée, crêpée, peignée, cardée, transformée en chignons, perruques, tresses, nattes et bandeaux, etc., donne lieu à une exportation qui produit près de 1,500,000 francs, et qui est prise en presque totalité par l'Angleterre et les Etats-Unis.

On sera bien étonné d'apprendre que ce chiffre fabuleux de kilogrammes de cheveux provenant de tous les pays et récolté en France même, sur des têtes vivantes ou mortes, est insuffisant aux besoins de la mode, aux frénétiques exigences de la chevelure du beau sexe.

Oui, ces 130,000 kilogrammes, ces montagnes de cheveux sont loin d'être à la hauteur de la consommation; il faut faire appel à une autre source, à une autre industrie productive, et cette autre industrie, c'est Paris d'abord et quelques grandes villes qui la pratiquent. C'est le philosophe noc-

turne, le chiffonnier, qui est le fournisseur supplémentaire des matières nécessaires à l'ornement occipital de nos élégantes. Voyez, dans son sac crasseux, des poignées de petits paquets de papier. Ce sont les résidus de la toilette de Paris.

Voici des cheveux de bourgeoises. En les retirant du démêloir, elles les enroulent, les enveloppent dans le papier à papillottes et les jettent dans les balayures que l'on dépose à la rue. Ceux-ci proviennent de domestiques qui habitent les étages élevés et qui les jettent par la fenêtre: ils tombent sur le sol; l'eau du ruisseau ou la boue du pavé les arrête et les fixe, et le chiffonnier ramasse les uns et les autres.

Tels que vous les voyez, c'est à ne pas les tenir avec des pincettes, n'est-ce pas? on croit que ce n'est bon à rien. Eh bien! c'est avec ces hideux rebuts que l'on fabrique ces nattes luxuriantes, de toutes les couleurs, de toutes les longueurs pour les femmes, et ces toupets séducteurs pour les céladons plus galants que de raison.

Ces déchets, en apparence sans valeur, peuvent se vendre 5 et 6 fr. le kilogramme. Il y a, pour les acheter, des chiffoniers spéciaux qui les revendent aux petits marchands de cheveux, lesquels les travaillent et les cèdent à leur tour aux marchands en gros, qui les débitent aux perruquiers et aux coiffeurs, et les expédient en province et à l'étranger.

Telle est l'industrie grâce à laquelle la France peut livrer à la consommation intérieure et à l'exportation des milliers de chignons du meilleur goût. »

Comme les temps sont changés!

(Une page d'histoire.)

Le général Bonaparte venait de faire subir à l'Autriche des défaites écrasantes, lors de sa première campagne d'Italie, en 1797. Le conquérant, descendant à pas de géant du haut des Alpes, marchait résolument sur Vienne, lorsque intervint le glorieux traité de Campo-Formio. Par ce traité, dont Bonaparte signa les préliminaires, sans trop se préoccuper de l'opinion du Directoire, l'empereur d'Allemagne abandonnait à la France toutes ses possessions des Pays-Bas et consentait à ce que le Rhin devint la limite de la République sur les frontières de l'Est et du Nord. Il renonçait à la Lombardie et recevait en échange les Etats de terre ferme de la république de Venise, que Bonaparte venait de démembrer.

Le Directoire ne vit pas sans alarmes un jeune général, porté au premier rang par une seule campagne, décider arbitrairement de la guerre et de la paix; mais l'opinion publique exaltait ses triomphes, et le Directoire n'osant le désavouer, voulut paraître s'associer à sa gloire, en lui accordant, à Paris, des honneurs qui n'avaient, jusqu'alors, été rendus à aucun général.

Il fit préparer une fête triomphale pour la remise du traité de Campo-Formio. Cette imposante cérémonie eut lieu dans la cour du palais du Luxem-